

DANS CE
NUMÉRO :

AUDIENCE DRFIP 2

CALENDRIER 2

POINT D'INDICE 3

Toutes les coordonnées 4

Bulletin d'adhésion 4

DATES A
RETENIR

• CHS-CT
30 septembre

• CTL
7 octobre

• CDAS
9 octobre

Tout le calendrier
national sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

**NON AUX AGRESSIONS CONTRE
LA DGFIP ET SES AGENTS ! OUI
A UNE REFORME FISCALE
JUSTE ET AMBITIEUSE !**

La fiscalité actuelle est injuste. Elle est loin d'être l'instrument de l'intérêt général, elle est loin de l'application de cette exigence de justice qui veut que chacun contribue au bien vivre ensemble et à la satisfaction des besoins collectifs à hauteur de ses moyens. Ce sont des faits que souligne depuis longtemps la CGT. Et ce ne sont pas les choix politiques gouvernementaux avec ses milliards de cadeaux au patronat sous l'égide du pacte de responsabilité qui vont venir démentir ces faits. Cette situation est d'autant plus mal vécue qu'elle s'inscrit dans un contexte de salaires insuffisants, de pouvoir d'achat laminé et de développement de la précarité.

On peut comprendre que cette situation génère de l'exaspération mais **IL NE FAUT PAS SE TROMPER**

DE CIBLE! Ce n'est ni l'administration fiscale et financière, pas plus que ses agents et encore moins les bâtiments dans lesquels ils exercent leurs missions au service de la société qui sont responsables de la situation créée. Ce sont des choix politiques et patronaux pilotés par le MEDEF qui sont à la source des difficultés dont celles des petits agriculteurs particulièrement victimes de la spéculation et des diktats de la grande distribution. S'agissant du saccage et de l'incendie du centre des finances publiques de Morlaix par des agriculteurs, une nouvelle fois, certains dirigeants libéraux du monde agricole utilisent le désarroi et la colère réels des exploitants face à une chute de leurs revenus due essentiellement à la pression de la grande distribution, à l'absence de prix garantis, et à la mise en concurrence, pour s'attaquer au bouc-émissaire

idéal : l'Etat, les fonctionnaires, le service public. Rien ne saurait justifier les exactions commises. Ces méthodes appellent que leurs auteurs soient poursuivis et condamnés. Ce sont toutes les personnes qui ont besoin de trouver réponse à leurs problèmes au centre des finances publiques de Morlaix qui vont être pénalisées. Quant aux agents des Finances de Morlaix c'est peu dire qu'un nouveau traumatisme vient de leur être infligé et qu'au surplus ils vont devoir travailler dans des conditions particulièrement difficiles. La CGT Finances publiques est donc intervenue auprès de la DG pour que toutes les dispositions soient prises pour leur apporter le soutien nécessaire et leur permettre de reprendre leur travail dans des conditions décentes. Elle a aussi



exigé que des mesures soient prises pour assurer la sécurité de tous les agents de la DGFIP dans l'exercice de leurs missions.

UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE, CHICHE ! Il nous faut donc une autre fiscalité et la CGT a des propositions qu'elle inscrit

dans une visée de progrès et de justice sociale autour de quelques axes majeurs :

- baisse des impôts proportionnels comme la TVA;
- fiscalité des entreprises modulable en fonction de leur comportement (emploi, salaires, recherche, environnement...);
- intégration réelle des revenus dans le calcul de la taxe d'habitation;
- réforme de l'impôt sur le revenu afin que chacun contribue réellement en fonction de ses moyens.

La CGT Finances publiques tient à réaffirmer son total soutien aux agents de Morlaix et assure l'ensemble des agents de la DGFIP de son indéfectible volonté d'agir à leurs côtés pour la satisfaction de leurs revendications. Son combat pour la justice fiscale en fait partie intégrante.

AUDIENCE CGT/DRFIP

La CGT a sollicité une audience sur le sujet du réseau et de quelques rumeurs d'expérimentation (Centre de contacts, fusion ICE-BDV). Depuis plusieurs mois, la CGT demande un véritable débat sur l'état du réseau et se voit opposer un refus de la direction. Pendant ce temps, des annonces sont faites sur des fermetures de postes (Lambersart, réduction horaires d'ouverture au public...).



Le 15 juillet, le DRFIP nous a présenté les remontées que la Direction avait effectuées dans le cadre de la démarche stratégique et le schéma triennal de l'adaptation des structures. Un diagnostic a été établi (sur la situation actuelle de la DRFIP) et les premières propositions ont été faites. Le DRFIP a indiqué qu'il n'était pas en mesure de les présenter officiellement.

Sur les principes : il a mis en avant l'accessibilité de nos services (usagers doivent avoir un "point de contact" à moins de 30 minutes), a parlé de rationalisation des implantations géographiques, mais sans créer de désert administratif, ni de "monstres". Réflexion sur la spécialisation des postes (hospitalier, mun.) et tout cela en lien avec l'intercommunalité et la réforme territoriale.

Sur le département, il a rappelé la situation en terme d'emplois (niveau d'emplois, résidence déficitaire/"excédentaire". Il a insisté sur les enjeux de la dématérialisation et le rôle important dans le soutien aux entreprises en difficultés. Le CICE (pour la région, ce sont 236 millions d'euros au total pré-financement, imputation, remboursement).

Sur le schéma d'adaptation triennal (2016/2018) : pour les entreprises, il souhaite mettre les entreprises face à un interlocuteur unique, donc pas pour le maintien des SIP/SIE

Sur le foncier : une note de GF3A est sortie : PELP/PTGC avec antenne à Valenciennes et Dunkerque. Sur le foncier habitation : reprise de SIP/CDIF, mais pas de polyvalence : création de secteurs fonciers y compris en ayant une compétence sur plusieurs SIP.

Sur le contrôle fiscal : le regroupement patrimonial est déjà mis en œuvre ; réflexion sur le calibrage des chefs de brigade (IP/IDIV) et sur la fusion de brigade. Sur le pilotage commun (fusion BDV/ICE), c'est à ce stade une réflexion, l'IP serait en charge de la supervision de l'ensemble des travaux.

Sur les restructurations : rien en 2015 sauf Lambersart, puis plan triennal 2016-17-18, puis une réflexion sur 10 ans.

Sur le centre de contact : la question a été posée à la DG par la DRFIP (pour savoir si le Nord serait expérimentateur). Pas de réponse à l'heure actuelle.

CALENDRIER CAPL

La DRFIP du Nord nous a communiqué le calendrier du second semestre 2014 ; ci-joint les dates des prochaines CAPL :

- Jeudi 6 novembre et vendredi 7 novembre : CAPL Liste d'aptitude de B en A

- Mercredi 12 novembre, Jeudi 13 novembre et vendredi 14 novembre : CAPL Liste d'aptitude de C en B

- Jeudi 18 décembre 2014 : CAPL mouvement complémentaire Inspecteurs

- Vendredi 19 décembre 2014 : CAPL mouvement complémentaire B et C

Rappel : les CAPL pour les listes d'aptitude établissent un classement des candidats au niveau local et sont préparatoires à la CAPN (qui se déroulera en février/ mars 2015). A l'issue de la CAPN, la promotion par liste d'aptitude 2015 sera définitive.

Si vous souhaitez que les élus CGT Finances Publiques défendent votre dossier en CAPL, n'oubliez pas de nous faire parvenir un mandat (par un simple mail) nous autorisant à le faire (le mandat est automatique pour les syndiqués).

Pour les mutations et le mouvement complémentaire, les CAPL se tiennent après la parution du mouvement national.

- Le projet de mouvement complémentaire de mutations des agents de catégorie B sera diffusé dans Ulysse le 09 Octobre 2014, et la CAPN se déroulera les 21, 22 et 23 Octobre (Suites de la CAPN, les 19 et 20/11). Parution du mouvement définitif les 20 novembre ou le 21 novembre 2014.

Pour les C, le projet sera diffusé dans Ulysse le 15 octobre ; la CAPN se déroulera du 24 au 29 octobre ; les suites de la CAPN les 19 et 20 novembre.

Pour les A, le projet devrait être diffusé dans Ulysse le 29 octobre 2014. La CAPN se tiendra le 04 novembre et les suites de cette CAPN les 12 et 13 novembre

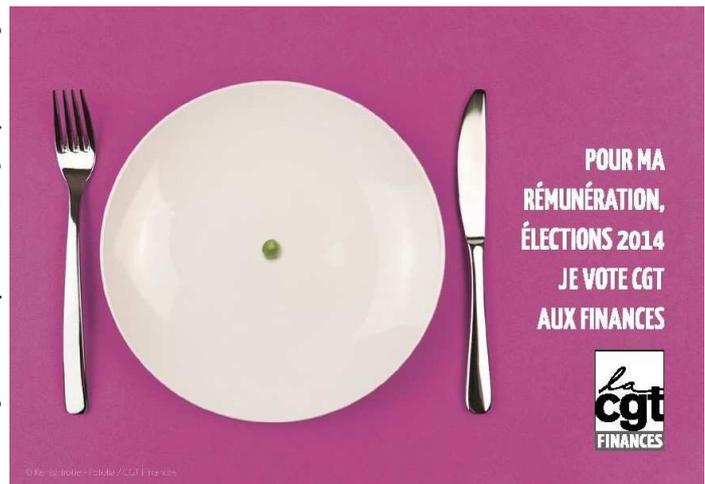


CONSEQUENCES DU GEL DU POINT D'INDICE

La valeur du point depuis le 1er juillet 2010 est de 4,6303 €

La perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 du point sur l'indice des prix (les pertes de pouvoir d'achat datent de la desindexation en 1983) est **-14,00%** hors tabac.

Pour suivre l'évolution de l'inflation depuis le 1er janvier 2000 le point d'indice de la fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à 5,279 (point virtuel indexé sur l'indice Insee) soit une différence de **-0,648 €** avec le point réel !



Pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire depuis le 1er janvier 2000 par catégorie pour les échelons de fin de grade

grille type catégorie C : adjoint administratif

	valeur mensuelle du point d'indice	valeur du point d'indice s'il avait suivi l'inflation	2ème classe (échelle 3)	1ère classe (échelle 4)	principal de 2ème classe (échelle 5)	principal de 1ère classe (échelle 6)
échelon de fin de grade			11ème	11ème	11ème	8ème
indice brut			388	413	446	499
indice majoré			355	369	392	430
salaire indiciaire brut	4,63	5,28	1 644 €	1 709 €	1 815 €	1 991 €
salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation			1 874 €	1 948 €	2 069 €	2 270 €
perte mensuelle			-230 €	-239 €	-254 €	-279 €

grille nouvel espace statutaire B : secrétaire administratif

	valeur mensuelle du point d'indice	valeur du point d'indice s'il avait suivi l'inflation	de classe normale	de classe supérieure	de classe exceptionnelle
échelon de fin de grade			13ème	13ème	11ème
indice brut			576	614	675
indice majoré			486	515	562
salaire indiciaire brut	4,63	5,28	2 250 €	2 385 €	2 602 €
salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation			2 565 €	2 718 €	2 967 €
perte mensuelle			-315 €	-334 €	-364 €



web

 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**